



BRIGNY
CHARENTAY
GOURDON
LIMONEST
MONTDOR
ST-GENÈS
ST-REMY
ST-VINCENT
ST-YVES
VALS
VILLERIEUX
VITTEVAUX

Limonest, le 01 juin 2018



CERTIFICAT ADMINISTRATIF
MODIFICATION D'UNE DELIBERATION DU CS DU 21/03/2018

Je soussigné, Max VINCENT, Président du Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or, certifie qu'il y'a lieu de modifier, suite à une erreur de plume, la délibération n°2018-03-05 du Conseil Syndical du 21 mars 2018 :

➤ FINANCES : Vote du BP 2018

Il faut lire :

- **Section de fonctionnement :**
 - Dépenses : 838 622.12 €
 - Recettes : 838 622.12 €

- **Section d'investissement :**
 - Dépenses : 774 321.53 €
 - Recettes : 774 321.53 €

Au lieu de :

- **Section de fonctionnement :** 1 677 244.24 €
- **Section d'investissement :** 1 548 643.06 €

Fait à Limonest pour servir et valoir ce que de droit

Le Président
Max VINCENT